

Définitions des indicateurs communs de réalisation et de résultat (Annexe I et II, Règlement FSE)		
Indicateurs de réalisation	Définition	Commentaire
<b>Statut sur le marché de l'emploi</b>		
<b>1. Chômeur</b>	Toute personne se déclarant sans emploi <u>au moment de son entrée dans l'opération</u> cofinancée par le FSE, qu'elle soit ou non inscrite à Pôle Emploi	Définition du chômage au sens du BIT + enregistrement administratif de la demande
<b>2. Chômeur de longue durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>de 25 ans</b> : avoir été plus de six mois d'affilée en recherche d'emploi</li> <li>- <b>+ de 25 ans</b> : avoir été plus de 12 mois d'affilée en recherche d'emploi</li> </ul> Sous-groupe de l'indicateur n°1 Définition identique	<b>L'âge du participant</b> est calculé de la date de naissance jusqu'à la date d'entrée du projet.
<b>3. Inactif</b>	Personne qui ne fait pas partie du marché du travail : jeune n'ayant jamais travaillé ou personne durablement en dehors de l'activité (étudiant, retraité, femme au foyer)  Personne qui n'est ni en emploi, ni au chômage.	Les étudiants à plein temps sont considérés comme inactifs. Les personnes en congé parental sont considérées comme inactives.
<b>4. Inactif ni en études, ni en formation (NEET)</b>	Personne inactive ni en formation, ni en étude Sous-groupe de l'indicateur n°3	Sous-groupe de la catégorie « inactifs »
<b>5. Actif occupé</b>	Personne active, salariée (congés compris), ou travailleur indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise, ou auto-entrepreneur) ou profession libérale	Comprend les emplois aidés + emplois de courte durée et intérim  Les personnes aidant les membres de leur famille sont considérées comme étant en emploi indépendant.
<b>Le nombre total de participants est calculé automatiquement par le système de suivi SFC de la manière suivante : inactifs + actifs (actifs occupés + chômeurs)</b>		
<b>Age</b>		
<b>6. Moins de 25 ans</b>		L'âge du participant est calculé de la date de naissance jusqu'à la date d'entrée du projet.
<b>7. Plus de 54 ans</b>		L'âge du participant est calculé de la date de naissance jusqu'à la date d'entrée du projet.
<b>8. Participant de plus de 54 ans sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée ou inactifs ni en formation ni en études</b>	Sous-groupe de l'indicateur n°7 Sans emploi, y compris de longue durée, ou inactif ni en éducation ni en formation, est défini comme pour les indicateurs n°1 et n°4	Sous-catégorie des NEET (utiliser définition supra)
<b>Niveau d'études</b>		
<b>9. Niveau primaire ou premier cycle du secondaire</b>	Niveau Vbis et VI = ISCED 1 et 2	Avant la fin du cycle court d'enseignement technique et professionnel Le niveau de diplôme le plus élevé doit être pris en compte.
<b>10. Niveau 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire</b>	Niveau V et IV = ISCED 3 et 4	Jusqu'au BAC inclus Le niveau de diplôme le plus élevé doit être pris en compte.
<b>11. Niveau d'éducation supérieur</b>	Niveau III et au-delà = ISCED 5 à 8	Enseignement post bac Le niveau de diplôme le plus élevé doit être pris en compte.
<b>Personnes défavorisées</b>		
<b>12. Participant vivant dans un ménage où personne ne travaille</b>	<i>Dans lequel tous les membres sont soit au chômage, soit inactifs.</i>	Au chômage ou inactif

	<p><i>En emploi renvoie à l'indicateur n°5</i> <i>Inactif renvoie à l'indicateur n°3</i></p> <p>Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.</p>	<p>Ne prend pas en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ménages composés d'étudiants uniquement</li> <li>- les foyers collectifs : maisons de retraite, hôpitaux, prisons, institutions religieuses, foyers de travailleurs...</li> </ul> <p>Le statut du ménage est déterminé à la date d'entrée dans l'action. Il prend en compte le statut au moment de l'entrée, ou, faute d'information disponible, un an avant le début de l'action.</p>
<b>13. Participant vivant dans un ménage où personne ne travaille, avec des enfants dépendants</b>	Sous-groupe de l'indicateur n°12	On entend pour « enfant à charge », toute personne de moins de 17 ans et/ou entre 17 et 24 ans, et dépendant économiquement de ses parents.
<b>14. Participant vivant dans une famille monoparentale, avec des enfants dépendants</b>	<p>Adulte : + de 18 ans</p> <p>Ménage : voir indicateur n°12</p> <p>Enfant à charge : voir indicateur n°11</p>	<p>L'âge est calculé à partir de la date de naissance et Déterminé à la date d'entrée dans l'opération.</p> <p>Le statut du ménage est déterminé à la date d'entrée dans l'action. Il prend en compte le statut au moment de l'entrée, ou, faute d'information disponible, un an avant le début de l'action.</p>
<b>Indicateurs de réalisation pour les entités</b>		
<b>15. Migrant, personne d'origine étrangère, minorité (yc communauté marginalisé ex.Rom)</b>	<b>Migrant</b> : personne née à l'étranger Personne d'origine étrangère : dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger (au sens de la géographie actuelle)	
<b>16. Personne handicapée</b>	Personnes listées à l'article L 5212-13 du code du travail (recodifié), bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	
<b>17. Autres personnes défavorisées</b>	Renvoie à différentes situations non visées par les deux indicateurs précédents et les deux suivants, situations qui requièrent une aide spécifique pour accéder au marché du travail ou y rester	Détenus ou anciens détenus, personnes confrontées à des situations d'illettrisme ou d'abandon scolaire, personnes souffrant d'addiction (toxicomanes) Donnée sensible → formulaire de consentement (CNIL)
<b>18. Personne sans domicile ou souffrant d'exclusion du logement</b>	Personne vivant en hébergement d'urgence, foyer, abri, logement précaire, ou sous la menace d'une expulsion, de violences	Rendu compte uniquement en 2017
<b>19. Participant vivant dans une zone rurale</b>	Commune de moins de 2000 habitants dont moins de la moitié de la population est dans une zone de bâti continu	
<b>Indicateurs de réalisation pour les entités</b>		
<b>20. Nombre de projets partiellement ou complètement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des associations</b>		
<b>21. Nombre de projet dédiés à la participation durable et au progrès des femmes dans l'emploi</b>		Combattre la féminisation de la pauvreté, réduire la ségrégation fondée sur le genre et les stéréotypes de genre sur le marché du travail et dans l'éducation et la formation, et aux fins de promotion de la conciliation des temps sociaux et le partage équitable des tâches domestiques

		entre les hommes et les femmes
22. Nombre de projets ciblant les administrations ou services publics aux niveaux national, régional, et local		
23. Nombre de micro entreprises et de PME soutenues, yc les coopératives et les entreprises de l'économie sociale		

Indicateur de résultat	Définition	Commentaire
<b>Indicateurs communs de résultat immédiats</b>		
24. Participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	Inactif <b>nouvellement engagé</b> dans une recherche d'emploi càd <ul style="list-style-type: none"> <li>- enregistré comme DE</li> </ul> <b>Conditions cumulatives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui ont contacté le SPE pour recevoir une aide dans la recherche</li> <li>- dont la demande est connue des services</li> <li>- ont eu un contact dans l'année</li> </ul>	Indicateur compris comme <b>un changement de statut de la personne à l'issue de l'intervention</b> ; témoigne de démarches nouvelles de recherches d'emploi
25. Participants suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Personne qui reprend des études ou une formation, ou qui accède à une formation	Qui entreprend <b>un nouveau cursus</b> de formation
26. Participants obtenant une qualification au terme de la participation		
27. Participants exerçant un emploi au terme de leur participation	Chômeur ou inactif qui accède à l'emploi, yc indépendant, immédiatement à la sortie de l'action	Toutes les formes d'emploi ie durable ou précaire, yc la création d'entreprise
28. Participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant des études, une formation, une formation menant à une qualification, exerçant un emploi, yc à titre indépendant, au terme de leur participation	Voir indicateurs 12 à 19  Voir définition supra	Pour personnes sans abri et vivant en zone rurale : rendu compte en 2017 uniquement
<b>Indicateurs communs de résultat à plus long terme / Recueil par voie d'enquête sur un échantillon représentatif de participants</b>		
29. Participants exerçant un emploi, six mois après leur participation	Chômeur ou inactif qui accède à l'emploi, yc indépendant	Changement entre l'entrée dans le projet et six mois après la sortie
30. Participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, six mois après leur participation	Chômeur ou inactif qui accède à l'emploi, yc indépendant	
31. Participants défavorisé exerçant un emploi, six mois après leur participation		
32. Personne jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après leur participation	Personne ayant achevé une formation de développement des compétences ; Personne ayant achevé une formation pré qualifiante ; Personne ayant achevé une formation aux savoirs de base ; Personne qui retourne en formation initiale ; Autre (promotion, changement de nature de l'emploi ex CDD à CDI ou temps partiel à complet)	Participants aux <b>actions de formation</b>
<b>Indicateurs IEJ immédiats</b>		
Chômeurs		

1. Qui suivent l'intervention jusqu'à son terme	Le participant a suivi l'action jusqu'au dernier jour	Un participant qui abandonne avant la fin de l'intervention ne doit pas être pris en compte
2. Qui reçoivent une offre d'emploi, d'études, d'apprentissage ou de formation		A l'issue de l'intervention doit être compris comme : dans le mois suivant la sortie  Cet indicateur doit être compris comme l'illustration d'un changement entre la situation à l'entrée de l'action, et la situation à la sortie.
3. Qui sont en emploi ou ont acquis une qualification		
<b>CLD</b>		
4. Qui suivent l'intervention jusqu'à son terme		
5. Qui reçoivent une offre d'emploi, d'études, d'apprentissage ou de formation		
6. Qui sont en emploi ou ont acquis une qualification		
<b>Inactifs</b>		
7. Qui suivent l'intervention jusqu'à son terme		
8. Qui reçoivent une offre d'emploi, d'études, d'apprentissage ou de formation		
9. Qui sont en emploi ou ont acquis une qualification		
<b>Indicateurs IEJ à six mois</b>		
<b>10. Personnes suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage de six mois après la fin de leur participation</b>		
<b>11. Personnes exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation</b>		
<b>12. Personnes exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation</b>		